

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
1 rue de l'Eglise, rue des Casernes

Ancienne caserne Vauban, puis collège Saint-Jean-Baptiste de Bapaume

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005159
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : caserne, collège
Appellation : caserne de l'Esplanade, caserne Vauban, collège Saint-Jean-Baptiste, Institution Saint-Jean-Baptiste
Parties constituantes non étudiées : chapelle, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1829, C2, 591 ; 2020, AE 01, 63, 498, 500

Historique

Le bâtiment avant la Première Guerre mondiale

Le premier bâtiment construit à cet emplacement, à l'intérieur des remparts, entre le château et l'église et à côté d'un vaste abreuvoir, date du 17^e siècle. Il est visible sur les plans de Vauban. C'est une caserne de cavalerie, d'abord appelée Caserne de l'esplanade puis Caserne Vauban, qui abrite les chambres des cavaliers et les écuries et selleries de leurs montures. Dégardin (1945) en donne une description : "Elle avait 84 mètres de longueur et sa largeur était de 22 mètres dans le milieu et de 18 mètres à chaque extrémité. [...] Remise à neuf au moment de la révolution, elle comprenait au rez-de-chaussée une écurie pour 320 chevaux. Les deux étages du dessus étaient divisés en 16 chambres chacun. Une chambre contenait huit lits, et chaque lit était fait pour deux cavaliers. Le grenier servait pour les vivres et le dépôt de grains."

Le cadastre napoléonien de 1829 montre un bâtiment correspondant à cette description : de forme rectangulaire, il comporte un avant-corps central peu marqué et s'achève par des murs à ressauts successifs. Les cartes postales anciennes montrent un bâtiment en pierre en rez-de-chaussée, avec deux étages carrés et un étage de combles. L'avant-corps central en léger ressaut du bâtiment du 17^e est encore visible sur la façade longitudinale sud-est. Chaque aile compte sept travées, tandis que l'avant-corps en compte trois, tout comme les façades des deux extrémités. Ces dernières sont animées par un jeu de ressauts dégressifs successifs. La caserne est couverte par un toit longs pans percé de lucarnes et achevé par des croupes à plusieurs pans verticaux qui accompagnent les ressauts de la façade.

C'est une partie de ce bâtiment que va investir l'Institution Saint-Jean-Baptiste. La caserne, désaffectée vers le milieu du 19^e siècle, est en partie occupée, à partir de 1858, par une école de filles. Les bâtiments, vendus par l'administration des Domaines en octobre 1867 (Dégardin, 1945), sont achetés par les religieuses de l'ordre des Servantes de Marie pour y installer un orphelinat. En 1878, à l'instigation de l'évêque d'Arras Mgr Lequette (originaire de Bapaume), une partie des bâtiments est revendue à une association religieuse pour y créer une école de garçons, sous le vocable d'Institution Saint-Jean-Baptiste. Cette modification de l'affectation entraîne des changements dans l'architecture. Ainsi, les cartes postales anciennes montrent un bâtiment de plan en T affirmé, où l'avant-corps a été prolongé par un corps de bâtiment rectangulaire en briques de deux niveaux et sept travées, couvert par un toit à deux pans et croupes de très faible pente

bordé par une terrasse. Ces modifications étaient achevées en 1882 au moment de l'inauguration de l'école. Le papier à en-tête de l'école montre d'autre part que, enclose par un muret, l'école était complétée par un large préau fermé, par deux cours arborées et par un jardin potager.

Éléments de contexte de la reconstruction

Les bâtiments ne sont que partiellement détruits pendant la guerre mais les murs encore debout ne sont pas réutilisables. L'étape liminaire au chantier de reconstruction est donc l'abattage et le déblaiement des ruines. La reconstruction ne se fait que sur une partie de l'ancienne caserne, à savoir l'avant-corps central tel qu'il était avant sa modification à la fin du 19^e siècle, et l'aile la plus éloignée de l'église. La partie proche de l'église est désormais occupée par une placette. Le bâtiment actuel conserve la trace de cet avant corps : déjà visible dans le léger ressaut de la façade sur cour de l'école reconstruite, il sert de point de départ à l'aile qui relie ce bâtiment au presbytère.

Le dossier de reconstruction est conservé aux archives du Pas-de-Calais (10R9/100).

Le maître d'ouvrage de la reconstruction est la Société Immobilière du Pas-de-Calais, dont le gérant est le chanoine Bourdon. Le siège social est installé 26, rue des Promenades à Arras. La Société fait appel à l'architecte Paul Clavier. Un premier projet (non retrouvé mais mentionné dans un document daté de 1929 validant le remplacement du projet initial) est proposé dès novembre 1927. Le projet définitif est validé par la commission cantonale en 1929 pour un montant de 1,440 million de francs, répartis comme suit : 1,3 million pour le bâtiment principal, 70 000 francs pour l'ensemble "préau de 119 m², WC sur fosse septique, mur de clôture, deux grandes portes en bois et une porte à deux ouvrants en fer forgé", et 68 500 francs d'honoraires pour l'architecte. La somme demandée auprès de la commission cantonale était de 1,510 million.

Chronologie du projet de reconstruction

Les travaux ont dû commencer avant octobre 1929, date de la validation du projet par la commission cantonale, car un premier acompte de 50% correspondant à la réalisation des fondations et à la construction du bâtiment jusqu'au second étage est versé en novembre 1929... soit le mois suivant la validation du projet. Dégardin (p 68) indique effectivement que la première pierre a été posée par le chanoine Ledoux le 18 mai 1929. Un second acompte est payé en juin 1930 après l'achèvement de la plâtrerie, des carrelages et de la menuiserie. Le versement du solde, "à la réception définitive sur justification", n'intervient cependant qu'en novembre 1939.

L'école est achevée en pendant l'été 1930 et la rentrée a lieu dès octobre de la même année.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

C'est extérieurement une construction traditionnelle avec "élévation des murs en briques à four continu et joints à la chaux hydraulique". Le béton est utilisé pour le sol de la cave et du rez-de-chaussée, pour "les soubassements, seuils, appuis, marches" et "le couronnement en béton aggloméré". Les plafonds de toutes les salles sont en béton armé et servent de sol pour l'étage du dessus. Ils sont enduits au plâtre pour leurs faces inférieures, tandis que celles supérieures sont recouvertes de terrazolite. Les cloisons intérieures sont en brique enduites en plâtre. Les escaliers sont "en ciment armé avec revêtement en chêne et garde-corps en fer forgé". La couverture "sera constituée par une dalle de béton armé à double pente avec revêtement en callendrite (sic) forte et chapeau de protection en ciment permettant la circulation". Les menuiseries extérieures sont en chêne "traité pour rester apparent" et celles intérieures sont en "sapin rouge du Nord". Enfin, le devis précise que "le chauffage central sera installé dans toutes les pièces" et que l'établissement bénéficiera "de l'adduction d'eau et du gaz de ville".

Les décorations des murs intérieurs sont en "ciment et silicore". Mais le devis ne précise pas à quoi ressemblent ces décors. Le sol béton du rez-de-chaussé est recouvert de carrelage ou de parquet pour le bureau du directeur et le parloir, qui disposent "d'une cheminée en marbre de style" et de "lambris en chêne grand cadre". Le parloir et la chapelle sont décorés avec des moulures en staff "suivant plan de détail". La chapelle bénéficie également des lambris en chêne, ainsi que d'un emmarchement d'autel en marbre et d'une grille de chœur en fer forgé.

La cour, recouverte de gravier, est fermée par un mur en brique de trois mètres de haut, percé d'une grille en fer forgé. Elle accueille un préau "avec sol en béton de gravillon avec joints imitant les dalles" et des urinoirs. L'ensemble est construit dans l'angle de la cour opposé au bâtiment principal et perpendiculairement à celui-ci.

Le projet de l'architecte : les plans

Les plans dessinés par Clavier montrent un bâtiment rectangulaire, d'environ 40 m de longueur sur 17 mètre de largeur et 13 mètres de hauteur. L'extrémité du bâtiment sur la place de l'église forme une sorte de pavillon latéral, d'environ 20 mètre de large, décentré par rapport à l'axe du corps central. Cette aile abrite au rez-de-chaussée, le hall d'accueil, le bureau du directeur et le parloir ainsi que dans les étages des chambres pour le personnel.

Dans le corps central, les salles sont disposées le long d'un couloir central : chapelle, réfectoire, cuisine, études au rez-de-chaussée ; salles de classes au premier étage, dortoirs ; et lingerie au dernier étage.

Deux escaliers desservent tous les étages : celui central, à retours à volées droites autour d'un jour sert aux élèves, tandis que l'escalier tournant à volées droites situé dans le pavillon est réservé au personnel.

Le projet de l'architecte : les élévations

Toutes les façades sont ordonnancées à travées. Les façades latérales comptent onze travées. Celle centrale s'achève par un pignon pas de moineaux en brique. Toutes les baies sont rectangulaires avec des linteaux en ciment peint, hormis celles en plein cintre correspondant à la chapelle percées dans la façade donnant sur la rue des Casernes. Pour cette partie du bâtiment, l'architecte avait prévu un décor jouant sur le calepinage des briques qui est absent de la façade côté cour. Cette dernière est percée en son centre par une porte monumentale en rez-de-chaussée qui donne accès à la cour. La baie monumentale qui la surmonte éclaire la cage d'escalier sur les deux étages supérieurs. C'est sur le pavillon d'angle que se concentre l'essentiel de la décoration : les trois façades qui ne sont pas reliées au corps central sont couronnées par un pignon pas de moineaux. Ceux latéraux, en brique, sont percés au centre d'un oculus, tandis que celui de la façade sur la place de l'église, souligné par l'utilisation de béton peint, devait accueillir une horloge en son centre.

La réalisation et les modifications ultérieures

Les photographies anciennes montrent que le bâtiment a été édifié conformément aux plans de l'architecte. Elles apportent également des précisions quant aux décors réellement réalisés : le fronton central a été décoré par trois panneaux sculptés sur le thème du baptême du Christ et non par une horloge, la baie monumentale a été occupée par un vitrail représentant une croix, dont le dessin est celui initialement prévu par l'architecte pour décorer la porte d'entrée, et la porte donnant sur la cour est couverte par un auvent en béton peint.

L'ajout d'un étage sous comble sur le corps de bâtiment en 1959 (E. Laguillez, 2016) ne modifie pas l'aspect du bâtiment. Le vitrail monumental de la travée centrale de la façade sur cour semble avoir été détruit à cette occasion, car d'après le témoignage d'un ancien élève il était déjà, vers 1970, remplacé par des briques de verre. Le dais au dessus de la porte est en revanche détruit lors de la construction en 2012 d'une dernière aile, perpendiculaire au bâtiment ancien, qui vient fermer la cour en lieu et place du mur en béton édifié à la reconstruction. Les pignons pas de moineaux qui terminaient l'élévation des faces latérales du pavillon achevant le bâtiment principal ont également été détruits lors de cette phase de travaux.

Période(s) principale(s) : 17e siècle, 4e quart 19e siècle (détruit), 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle

Dates : 1929 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Clavier (architecte, attribution par source)

Description

L'édifice occupe une parcelle triangulaire irrégulière. Les bâtiments occupent deux cotés, longeant les deux rues qui bordent la parcelle. Le centre du triangle, qui accueille la cour, est laissé libre.

Précédée d'une placette, le collège est situé à proximité de l'église.

Le bâtiment rectangulaire initial donne sur la place de l'église par une sorte de pavillon latéral décentré par rapport à l'axe du corps central. L'extension de 2012, perpendiculaire au bâtiment ancien, prend appui uniquement sur la travée centrale. Cela donne au plan d'ensemble une forme de T.

Au rez-de-chaussée du pavillon se trouvent le hall d'accueil et des bureaux pour l'administration et les étages accueillent des bureaux. Dans le corps central, les pièces desservies par le long du couloir central du rez-de-chaussée sont la chapelle, le réfectoire et les cuisines, et des salles d'étude. Les étages sont réservés aux salles de classes. Les deux escaliers desservant tous les étages n'ont pas changé : celui central sert aux élèves, tandis que celui reste réservé au personnel. Le bâtiment de 2012 accueille uniquement des salles de classe, distribuées par un couloir central, auquel on accède depuis la cage de l'escalier central dont les paliers ont été élargis.

Le bâtiment principal compte quatre niveaux. La corniche en béton visible entre le troisième et le quatrième niveau est la bordure de toiture restée en place lors de la construction du dernier étage en 1959. Cette modification de l'élévation a entraîné une modification de la toiture, dont les deux pans de faible pente s'achèvent désormais au droit du mur.

Le nouveau bâtiment est construit en partie sur pilotis, afin de ménager un accès à la cour. Il est couvert par une toiture à longs pans s'achevant par des croupes. Reprenant le rythme de l'élévation du bâtiment ancien, il compte quatre niveaux de façade, et s'achève, pour la partie sur pilotis, par un pignon à redents couronné par un fronton en demi-lune. Il n'y a en revanche pas d'organisation en travées car les ouvertures correspondent aux besoins spécifiques des salles de classe qui sont derrière.

Les façades comptent peu de décor, à l'exception de l'imposant fronton du pavillon. On remarque aussi, au second niveau de la façade longitudinale côté rue des casernes, trois petits balcons à pans coupés décorés, tout comme le balcon de la façade principale, de boudins verticaux accolés. Les façades ne portent aucun décor rapporté ou dû à des jeux de calepinage dans la mise en œuvre des briques. Seule la couleur claire des linteaux de l'ensemble des baies, des pilastres et du fronton de la façade principale ainsi que des balcons viennent trancher sur la monochromie des briques. Le nouveau bâtiment, crépi en rouge et beige, s'inscrit dans la gamme colorée de l'école primitive. Lui non plus ne porte aucun décor.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton, parpaing de béton, enduit

Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture, tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Couvrements :
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe
Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, cage ouverte

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : Baptême du Christ
Précision sur les représentations :

Le bas-relief, qui occupe toute la partie haute de fronton, compte deux niveaux. Le premier est divisé en trois panneaux, séparés par les pilastres engagés qui divisent la façade en travées depuis le premier étage. Le panneau central représente le baptême du Christ. Il est encadré par deux petits panneaux symétriques décorés d'un ange agenouillé portant un phylactère, et surmonté au second niveau d'un panneau unique portant la colombe de l'esprit saint.

Les personnages ont des formes massives, assez géométriques et simplifiées (en particulier pour les anges), typiques de la sculpture Art Déco. C'est aussi le cas des motifs géométriques répétitifs arrondis qui ornent le fond des panneaux derrière les anges et Saint-Jean-Baptiste, qui rappellent le feuillage des arbres bordant le Jourdain (la base d'un tronc d'arbre est visible à la droite de Saint-Jean). La verticalité des drapés des vêtements du Christ et de Saint-Jean, ainsi que celle de l'eau du baptême coulant de sa main, l'attitude très sereine des personnages contribuent à donner à la scène une dimension hiératique et intemporelle, que l'on retrouve souvent dans la sculpture Art Déco.

Le thème du décor est l'illustration littérale du nom de l'école. A ce jour, et bien qu'il soit visible sur les photographies des années 30, aucune source ne permet de dater précisément la réalisation de ce bas-relief ni de connaître son auteur.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Le collège Saint Jean Baptiste : un bâtiment emblématique de Bapaume

L'édifice est reconstruit entre 1929 et 1931 sur les plans de Paul Clavier.

Comme souvent, l'architecte utilise pour la partie visible des matériaux traditionnels comme la brique. Ils sont à la fois moins coûteux, faciles à obtenir (surtout au moment de la reconstruction de l'école car la production locale de briques a repris) et bien adaptés au climat. Ils ont aussi l'apparence rassurante de la tradition. Il n'hésite cependant pas à utiliser les matériaux nouveaux que sont le béton armé et le ciment pour leur mise en œuvre facile, leur résistance structurelle et leur faible coût. Le choix de faire une couverture "constituée d'une dalle de béton armé à double pente avec revêtement de callendrite et chape de protection en ciment permettant la circulation" (devis descriptif, p. 2) est extrêmement novateur surtout dans un toit à double pente. Cependant à l'intérieur comme à l'extérieur, lorsque ces matériaux sont dans des endroits trop visibles, l'architecte n'hésite pas à les habiller de carrelage, de plancher ou de silexore pour en cacher, ou tout au moins, en modifier l'aspect.

La très forte signature art déco sur la façade (symétrie, verticalité soulignée par pilastres cannelés engagés, juxtaposition resserrée des fenêtres...) fait partie des très rares manifestations de ce style à Bapaume. Ce choix esthétique traduit sans doute la volonté des commanditaires de montrer que cette école dont l'architecture s'inscrit dans la modernité délivre un enseignement lui aussi moderne et adapté au monde de l'après-guerre. Il est aussi intéressant de noter que la façade, bien que totalement neuve, s'inscrit dans l'histoire du bâtiment en reprenant le rythme ternaire de la façade de la caserne Vauban. Enfin, l'architecte prend soin d'apporter une touche régionaliste flamande en rythmant les façades longitudinales et celles du pavillon par des pignons pas de moineaux. Bien que ces derniers aient disparu lors des restructurations de 1959 et 2012, la nouvelle construction a conservé la référence flamande en surmontant une partie du nouveau bâtiment d'un pignon à redents achevé par un fronton en plein cintre.

A l'intérieur du bâtiment, seul le motif de la rampe d'appui de l'escalier en fer forgé est représentatif de l'art déco. Le départ de rampe n'est pas sans rappeler l'Empire State Building construit au même moment à New-York. Si le sol en terrazo, devenu habituel dans les bâtiments publics et les logements sociaux de l'entre-deux guerres, est encore à l'époque assez nouveau, le reste de la décoration intérieure est beaucoup plus classique : lambris en chêne et staff pour les espaces de prestige (parloir, bureau du directeur et chapelle). Elle est la preuve du sérieux de l'établissement.

L'architecte fait preuve de quelques libertés par rapport aux règles de construction scolaire : le bâtiment comporte plusieurs étages et non un unique rez-de-chaussée, c'est un couloir central qui dessert toutes les salles de classes (et non pas un bâtiment en simple épaisseur avec des classes ouvrant toutes sur l'extérieur comme cela est recommandé)... il retient cependant quelques préconisations comme le sol en terrazzo ou les murs en matériaux locaux.

L'architecte n'a à priori rien construit d'autre à Bapaume. Les archives du Pas-de-Calais conservent néanmoins un projet de sa main pour un projet non réalisé d'école rue de la Liberté (AD 10R9/44). Bien que ce projet soit beaucoup plus

classique (utilisation des calepinages de brique pour créer les décors de la partie haute de la façade, toiture à longs pans brisée, soubassement en pierre ou ciment), il y a quelques points communs stylistiques avec l'école Saint-Jean-Baptiste, en particulier dans l'aspect moderne donné à la façade grâce au jeu très géométrique des damiers de briques dans les pleins de travée qui se poursuit dans le remplage des baies rectangulaires. Ce projet ne montre revanche aucune référence régionaliste.

La Société Immobilière du Pas de Calais a, de son côté, été le maître d'œuvre d'autres bâtiments dans Bapaume, pour lesquels elle a fait appel à des architectes différents : Bidard pour la salle de spectacle ([église provisoire](#) - 10R9/72) et Eugène Rousseau pour le presbytère (10R9/96), tous les deux travaillant pour ces projets hors de la coopérative à laquelle ils étaient rattachés.

Références documentaires

Documents d'archive

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/44, dossier n°654 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais - École libre de Bapaume : devis, plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : rez-de-chaussée. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : façade sur rue de La liberté. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.Devis, plans

Documents figurés

- **Eglise Saint Nicolas à Bapaume.** Tirée de : BEDU, Louis (abbé). **Histoire de la ville de Bapaume depuis son origine jusqu'à nos jours.** Arras : Typographie Rousseau-leroy, 1867. Réédition : Autremencourt : Loris, 2004. Collection "Monographies des villes et villages de France".
- Institution Saint Jean Baptiste, orphelinat Sainte Marie et église Saint Nicolas. Papier à en-tête de l'école, vers 1905 (coll. part.).
- **Bapaume : caserne Vauban - église Saint Nicolas (1577).** Lib. Leroy, Bapaume. Carte postale, vers 1900 (coll. part.).
- Bapaume - Panorama. Carte postale, vers 1910 (Coll.Part.). A l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte Marie et Institution Saint Jean Baptiste.
- **Bapaume - le collège Saint-Jean-Baptiste. Carte postale, vers 1910** (coll. part.). Vue sur la partie de l'ancienne caserne Vauban abritant l'orphelinat des soeurs Bleues.
- **Bapaume - Collège St Jean-Baptiste - Wehrm. Behr.** [Wehrmacht Berichtigung]. Photographie, vers 1915. (coll. part.).

Bibliographie

- BEDU, Louis (abbé). **Histoire de la ville de Bapaume depuis son origine jusqu'à nos jours.** Arras : Typographie Rousseau-leroy, 1867. Réédition : Autremencourt : Loris, 2004. Collection "Monographies des villes et villages de France".
- DÉGARDIN, Gaston. **Rues et monuments de Bapaume.** Arras : Presses de l'imprimerie centrale de l'Artois, 1945.
p. 65-66.
-

LAGUILLIEZ, Émilien, DUHAMEL, Théo. **Le collège Saint Jean Baptiste et l'école Notre Dame - les anciens élèves racontent**. Bapaume, 2016.

- ROUSSEL, Olivier. **Bapaume et son canton - Mémoire en images**. Saint-Cyr-sur Loire : Éditions Alan Sutton 2005.
p. 78 - 80
- WISKIELIS, Karine. **La reconstruction des écoles après la Première Guerre mondiale dans le Pas-de-Calais**. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric BUSSIERE, Université d'Artois, Arras, 1998.

Annexe 1

La reconstruction des écoles dans le Pas-de-Calais après la Première Guerre mondiale

À la fin de la guerre, 40% des écoles du Pas-de-Calais sont totalement détruites ou trop endommagées pour être réutilisées. Sachant que tout le département n'a pas été touché par les destructions, cela signifie que sur la zone touchée par les combats, il ne reste plus une école debout.

Les premières écoles provisoires, installées dès 1919 dans des baraquements, montrent vite leurs limites : elles sont trop petites, mal isolées, et les toitures fuient... Dès avril 1919, les dossiers de reconstruction des écoles sont prioritaires pour les commissions cantonales, et les plans sont soumis pour approbation en préfecture, sans obligatoirement passer par le Ministère de l'instruction publique. Cependant, jusqu'en 1922, on assiste surtout à la remise en état des écoles les moins endommagées.

1922 marque le début de la reconstruction proprement dite. En janvier, la procédure est encore simplifiée : un conseil spécial, réuni au niveau du département, examine les dossiers préalablement validés par les services d'architecture de la reconstruction, lesquels n'ont plus besoin d'avoir au préalable obtenu les validations successives des conseils départemental de l'hygiène, des bâtiments civils et de l'enseignement primaire. Les dossiers présentés au conseil spécial doivent comporter un plan d'ensemble, des plans, des coupes et des élévations pour chaque bâtiment, un devis descriptif, une note de présentation de l'architecte et un budget prévisionnel. En s'appuyant sur les avis rendus par ce conseil spécial, le conseil départemental établit des listes d'écoles à reconstruire prioritairement. A la fin de l'année 1922, le conseil spécial s'est réuni 8 fois et a validé 39 projets. Toujours en 1922, les crédits nécessaires à la reconstruction des écoles font l'objet d'un compte spécifique et ne sont plus imputés aux dommages de guerre gérés par la coopérative de reconstruction à laquelle la commune est rattachée. Ceci permet une avancée plus rapide des travaux sans que cela freine la reconstruction des particuliers : en effet chaque coopérative ne peut bénéficier annuellement que d'un certain montant de crédits... et y inclure la reconstruction de l'école grèverait trop l'enveloppe globale disponible. Le financement de la reconstruction des écoles se fait, comme pour les particuliers, en cumulant l'indemnité pour la perte subie, les frais supplémentaires et une compensation pour la vétusté. Si la reconstruction n'est pas possible à l'emplacement de l'école initiale, l'indemnité allouée est augmentée du prix nécessaire à l'acquisition d'un nouveau terrain. une subvention spécifique, hors calcul des dommages de guerre, peut être allouée par l'État à la commune si l'augmentation de la population scolaire justifie que l'école reconstruite soit plus grande que celle détruite.

La charte des sinistrés précise que, comme pour tous les bâtiments publics, les écoles doivent être reconstruites dans des conditions matérielles identiques à celles existant avant-guerre et qu'elles remplacent : même caractère, même destination, et même garantie de durée... avec une anticipation éventuelle des évolutions des effectifs scolaires. S'y ajoute le respect des contraintes réglementaires spécifiques aux écoles primaires, qui datent de 1887.

On peut regrouper les règles en 3 grands ensembles :

- L'**emplacement** : il doit être central ou facilement accessible, "aéré", éloigné des établissements "malsains, dangereux et bruyants" et à au moins 100 m des cimetières. Le terrain doit être de 500 m² minimum et de 10 m² par élève. Le choix du terrain doit être validé par l'Inspection académique.

- La **disposition** des locaux : la première contrainte est celle des surfaces : celle des classes, avec minimum de 1,5 m² par élève et 50 élèves maximum par classe, celle des couloirs qui doivent faire 1,5 m de largeur, et celle des cours qui doivent offrir 5,6 m² à chaque élève et avoir une surface minimum de 250 m². Les bâtiments doivent si possible ne compter qu'un rez-de-chaussée (les parties en étage ne sont admises que si la population scolaire le justifie) et être construits en simple épaisseur pour faciliter circulation de l'air et de la lumière. Les classes doivent être orientées au Sud-Est pour bénéficier de la lumière naturelle et de la chaleur du soleil. L'éclairage doit être latéral et venir de la gauche, les éclairages de face, postérieurs ou zénithaux sont proscrits. Chaque classe doit bénéficier d'un vestiaire, d'une entrée indépendante, ouvrant directement sur l'extérieur (c'est à dire la cour et pas l'extérieur de l'école...) quand le climat le permet. Dans le cas de groupe scolaire, les bâtiments doivent être indépendants les uns des autres, avec des entrées distinctes... et ménager un espace entre l'école des filles et celle des garçons. Enfin, il faut privilégier une

seule fonction par bâtiment (pas de mairie-école dans les mêmes locaux... ce qui n'exclut pas des bâtiments avec des fonctions différentes regroupés dans un même ensemble immobilier).

Pour les écoles plus importantes, des installations de gymnastique, un jardin botanique, des installations de bain-douche ou des salles de réunion ou de spectacle peuvent venir compléter les salles de classe. Ces installations restent rares et, lorsqu'elles existent, elles ont pour la plupart été construites entre 1930 et 1940.

L'orientation du préau doit protéger les élèves des pluies dominantes, et celle des sanitaires ne pas être sous les vents dominants. Les préaux ne doivent pas faire d'ombre à la classe mais doivent idéalement communiquer avec le bâtiment scolaire.

- Les **matériaux** : "l'architecte s'appliquera à ce que sa construction soit garantie contre les grandes chaleurs et les grands froids, et facile à entretenir dans le plus grand état de propreté". Pour répondre à ces injonctions, il faut privilégier, pour les murs et les couvertures, les matériaux locaux moins coûteux et mieux adaptés au climat. La majorité des écoles reconstruites sont donc en briques, avec une couverture en tuile mécanique, toutes deux produites localement. A l'intérieur, les murs enduits doivent être peints à l'huile de couleurs "claires et reposantes" et surtout lavables ! et les sols doivent être en bois durs incombustibles ou en terrazzo (appelé aussi granito).

D'autres améliorations sont apportées, comme un chauffage central en lieu et place d'un poêle dans chaque classe (pour une température de 14 à 16°), un éclairage électrique au lieu de celui au gaz, des "porcelaines et plus des WC à la turque". Toutes ces améliorations sont intégrées d'emblée dans les écoles reconstruites, ce qui a quelquefois fait dire aux contemporains que les régions dévastées étaient mieux loties que celles ayant échappé aux destructions !

C'est en général l'approvisionnement en matériaux qui conditionne la date de démarrage du chantier. Le délai de réalisation du gros-œuvre d'un groupe scolaire (maçonnerie, zinguerie, charpente et couverture, menuiserie et peinture) est d'environ trois ans. Les préaux, gymnases, logements de fonction et les rares cantines scolaires, font généralement l'objet d'une seconde phase de travaux. La principale difficulté pour mener à bien ces chantiers de grande ampleur est l'approvisionnement en matériaux, à laquelle s'ajoute parfois les délais de perception des dommages de guerre.

Les travaux peuvent être négociés dans le cadre de marchés de gré à gré ou par adjudication. Cette seconde solution, qui permet une meilleure mise en concurrence, est majoritairement choisie. L'adjudication se fait en séance publique, souvent à la mairie, après avis de l'architecte. Elle est ensuite validée par le préfet. Les soumissionnaires, essentiellement des entreprises de la région, doivent fournir un certificat montrant qu'ils ont déjà réalisé des travaux de ce type.

Bien que 1927 marque la fin officielle de la reconstruction des écoles dans le Pas-de-Calais, à cette date 10 communes de l'arrondissement d'Arras n'ont toujours pas d'école... Majoritairement, les architectes ont reconstruit, sur les mêmes emplacements, des écoles similaires à celles qui avaient été détruites, se contentant d'y apporter des améliorations techniques ou d'y intégrer les recommandations de 1882 lorsqu'elles n'étaient pas présentes. Les créations d'école ou de groupes scolaires restent rares. Le montant des dommages de guerre affectés à la reconstruction des écoles du département a été de 124 millions de francs.

NB : Un groupe scolaire accueille au maximum 750 enfants : 300 filles, 300 garçons et 50 enfants de maternelle. On compte 528 groupes scolaires en 1927 dans le Pas-de-Calais.

Annexe 2

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.

- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.

- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four.

Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.

- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique **Boulenger à Auneuil (Oise)**.

- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequet ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

Illustrations



Eglise Saint Nicolas à Bapaume.
Illustration de l'abbé Bédou, vers 1867.
La caserne Vauban est sur la gauche.
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20206200023NUCA



Institution Saint-Jean-Baptiste et
église Saint-Nicolas. Papier à ent-
ête de l'école, vers 1905 (coll. part.).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20206200021NUCA



Bapaume : caserne Vauban -
église Saint Nicolas (1577). Carte
postale, vers 1900 (coll. part.).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20196200947NUC1A



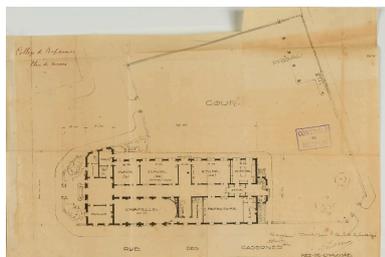
Bapaume - Panorama. Carte postale, vers 1910 (Coll.Part.). Vue générale de la ville avec à l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte-Marie et Institution Saint-Jean-Baptiste. Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20196201049NUCA



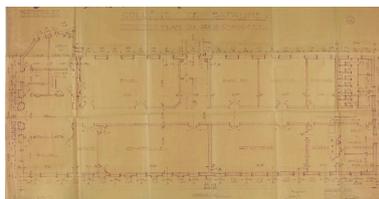
Bapaume - le Collège Saint Jean Baptiste. Carte postale, vers 1910 (Coll. Part). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20196200946NUC1A



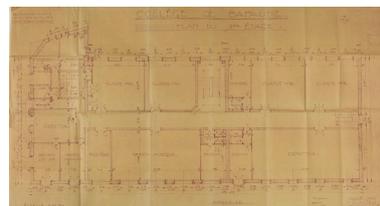
Bapaume - Collège St Jean-Baptiste - Wehrm. Behr. [Wehrmacht Berichtung]. Photographie, vers 1915. (coll. part.). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20196200943NUC1A



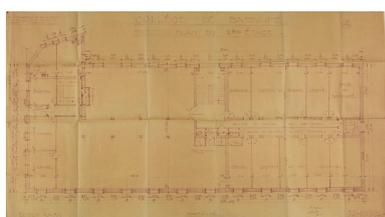
Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Eugène Rousseau (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200216NUCA



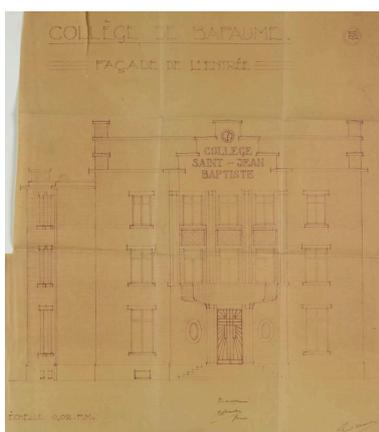
Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200218NUCA



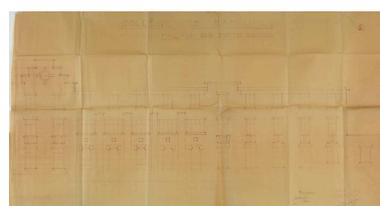
Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200219NUCA



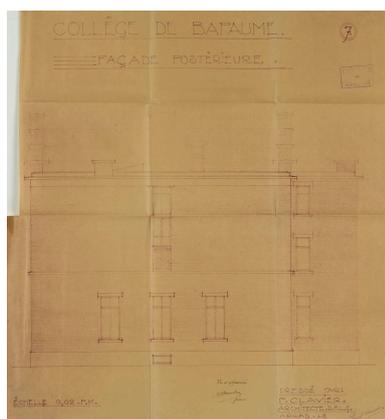
Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200220NUCA



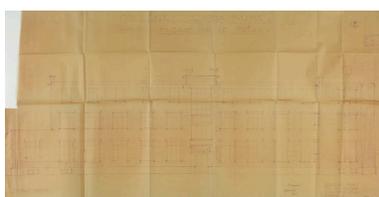
Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200221NUCA



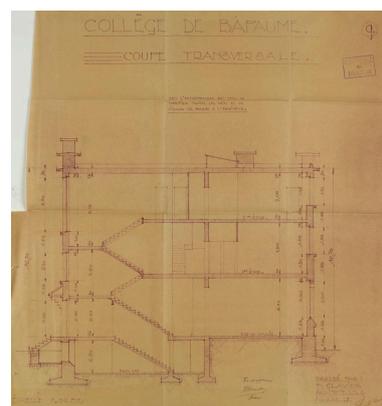
Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32_20216200222NUCA



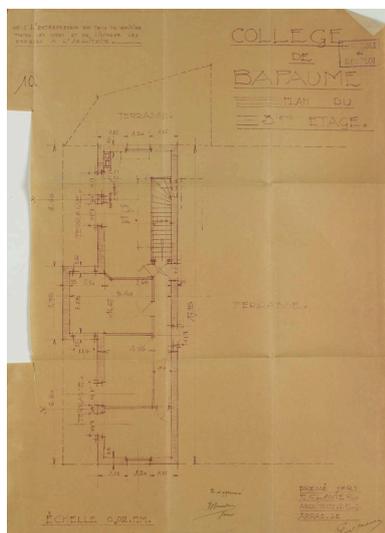
Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200223NUCA



Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200224NUCA



Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200225NUCA



Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200226NUCA



Bapaume (P de C) : Institution Saint Jean Baptiste - vue d'ensemble.
CPA, vers 1935 (Coll. Part).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20196200945NUC1A



Bapaume (P de C) - Institution Saint Jean Baptiste : cour de récréation.
CPA, vers 1935 (Coll. Part).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20196200944NUC1A



Bapaume (P de C) : vue prise du donjon. CPA, vers 1935 (Coll. Part).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20196200942NUC1A



Vue de la façade principale
avec la pieta sculptée en 1947.
Photographie (coll.part).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20206200029NUCAB



Vue générale de face de
l'ensemble des bâtiments du
collège depuis la place de l'église.
Phot. Marc Kérignard
IVR32_20226200043NUCA



Vue générale de profil de
l'ensemble des bâtiments du
collège depuis la place de l'église.
Phot. Marc Kérignard
IVR32_20226200044NUCA



Vue du pavillon de l'entrée et
de l'administration : façade
sur la place de l'église.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200364NUC4A



Vue générale sur la façade place de
l'église et la façade rue des casernes.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200592NUCA



Vue générale depuis
la place de l'église de
l'extension construite en 2012.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200573NUCA



Vue de détail de la
façade rue des casernes.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200575NUCA



Vue de la cour et des façades arrières.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200781NUC4A



Vue de détail du décor du fronton.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200365NUC4A



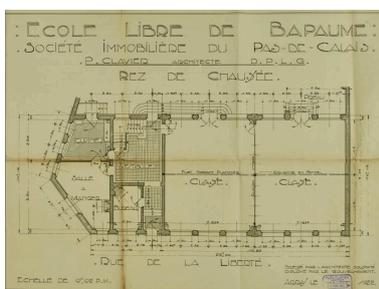
Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe depuis le rez-de-chaussée.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200779NUC4A



Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe, vue plongeante.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200368NUC4A



Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe : départ de la rampe.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200908NUC4A



École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : rez-de-chaussée. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/44, dossier n°654).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200354NUCA



École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : façade rue de la Liberté. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/44, dossier n°654).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200353NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Ensemble de quatre verrières figurées du collège Saint Jean Baptiste : le témoignage de Jean Baptiste, l'annonce faite à Marie, les pèlerins d'Emmaüs et la sainte famille dans l'atelier de Joseph (IM62003971) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, 36 place Faidherbe

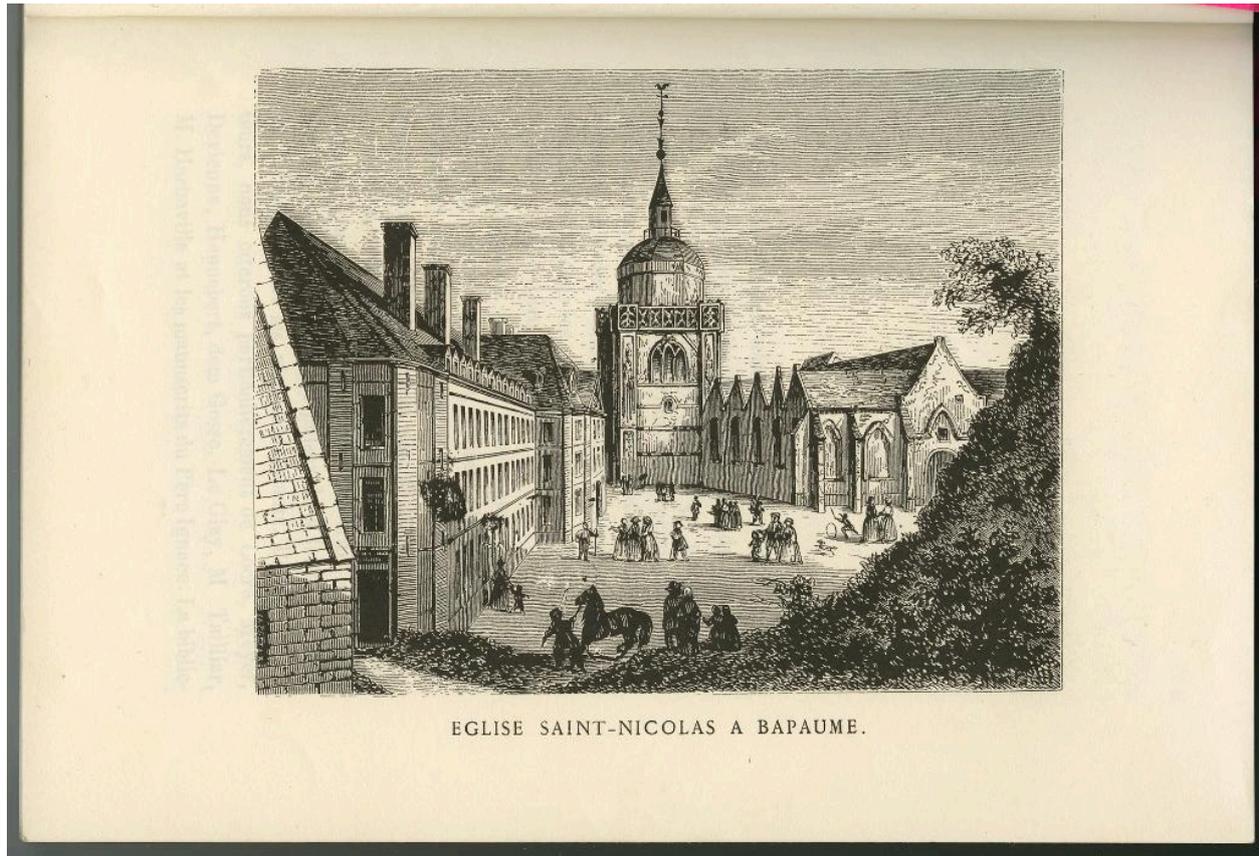
Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Ensemble de quatre verrières figurées du collège Saint Jean Baptiste : le témoignage de Jean Baptiste, l'annonce faite à Marie, les pèlerins d'Emmaüs et la sainte famille dans l'atelier de Joseph (IM62003971) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, 36 place Faidherbe

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Eglise Saint Nicolas à Bapaume. Illustration de l'abbé Bédou, vers 1867. La caserne Vauban est sur la gauche.

Référence du document reproduit :

- BEDU, Louis (abbé). **Histoire de la ville de Bapaume depuis son origine jusqu'à nos jours**. Arras : Typographie Rousseau-leroy, 1867. Réédition : Autremencourt : Loris, 2004. Collection "Monographies des villes et villages de France".

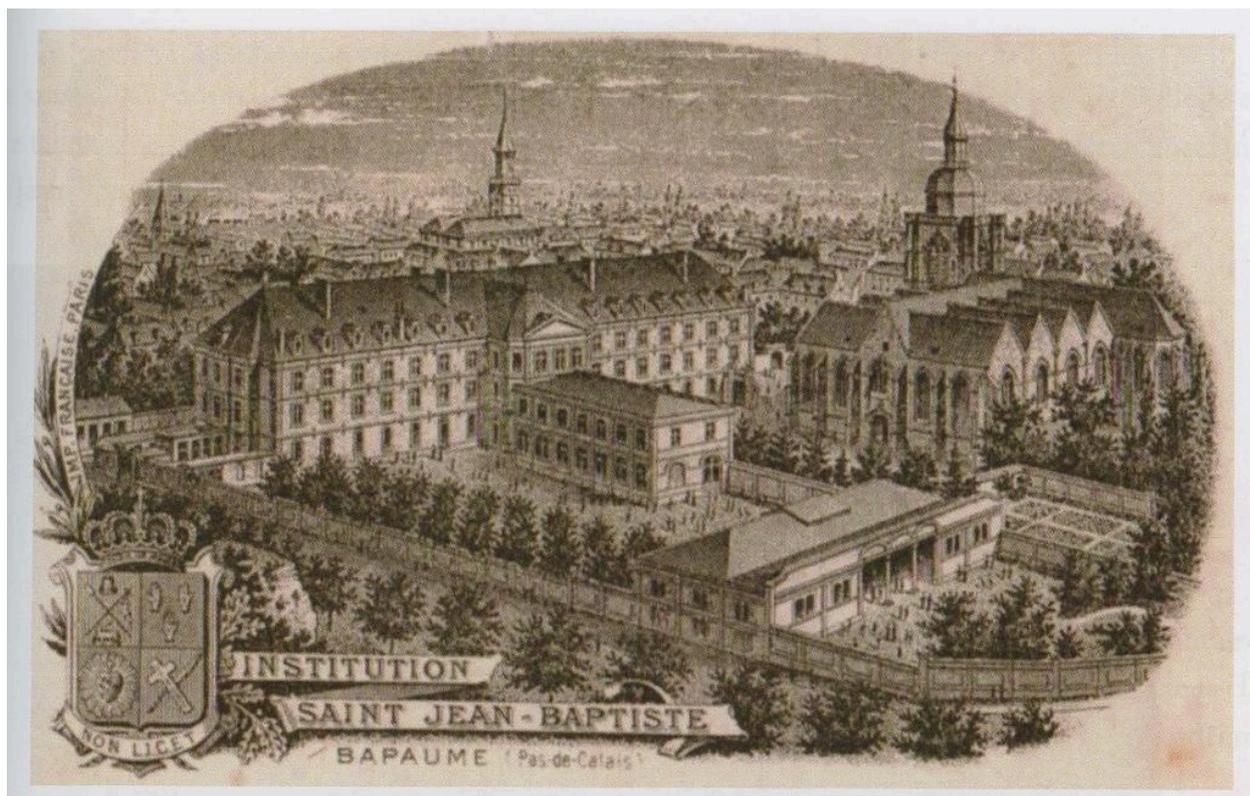
IVR32_20206200023NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Institution Saint-Jean-Baptiste et église Saint-Nicolas. Papier à en-tête de l'école, vers 1905 (coll. part.).

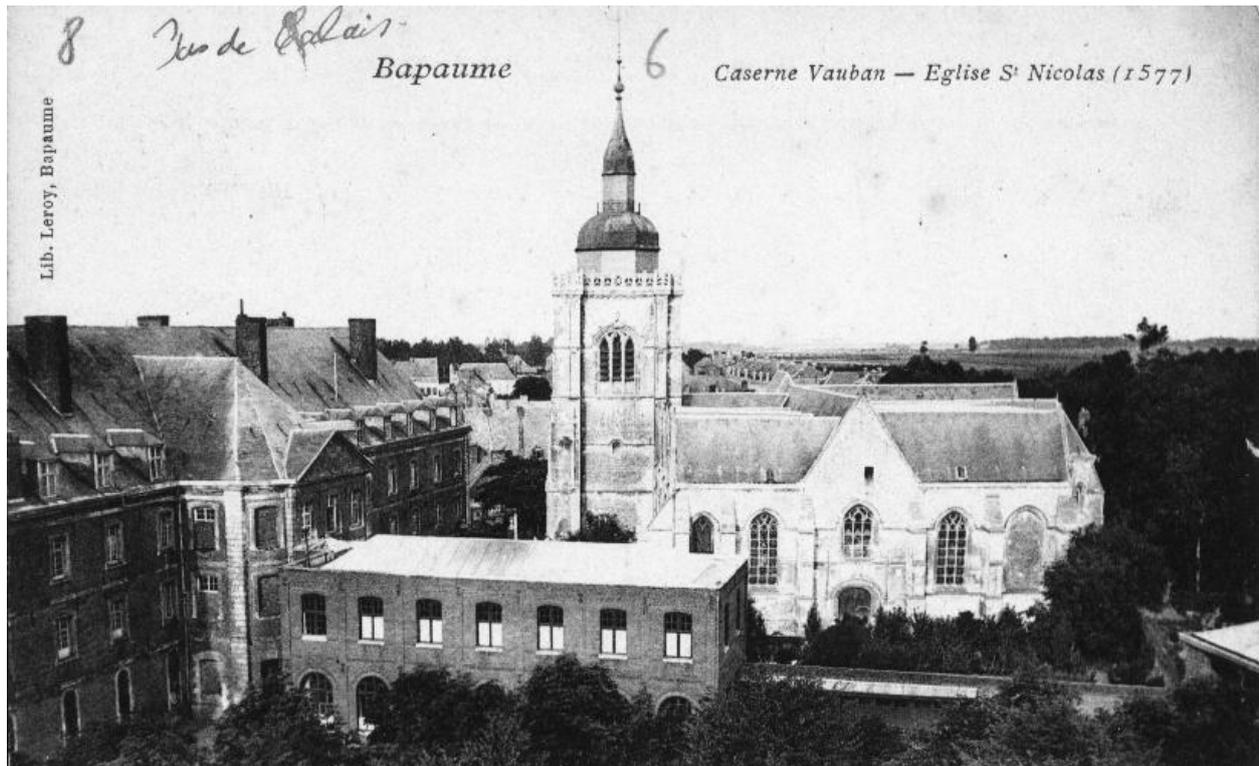
IVR32_20206200021NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume : caserne Vauban - église Saint Nicolas (1577). Carte postale, vers 1900 (coll. part.).

IVR32_20196200947NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume - Panorama. Carte postale, vers 1910 (Coll.Part.). Vue générale de la ville avec à l'arrière-plan la Caserne Vauban - Orphelinat Sainte-Marie et Institution Saint-Jean-Baptiste.

IVR32_20196201049NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume - le Collège Saint Jean Baptiste. Carte postale, vers 1910 (Coll. Part).

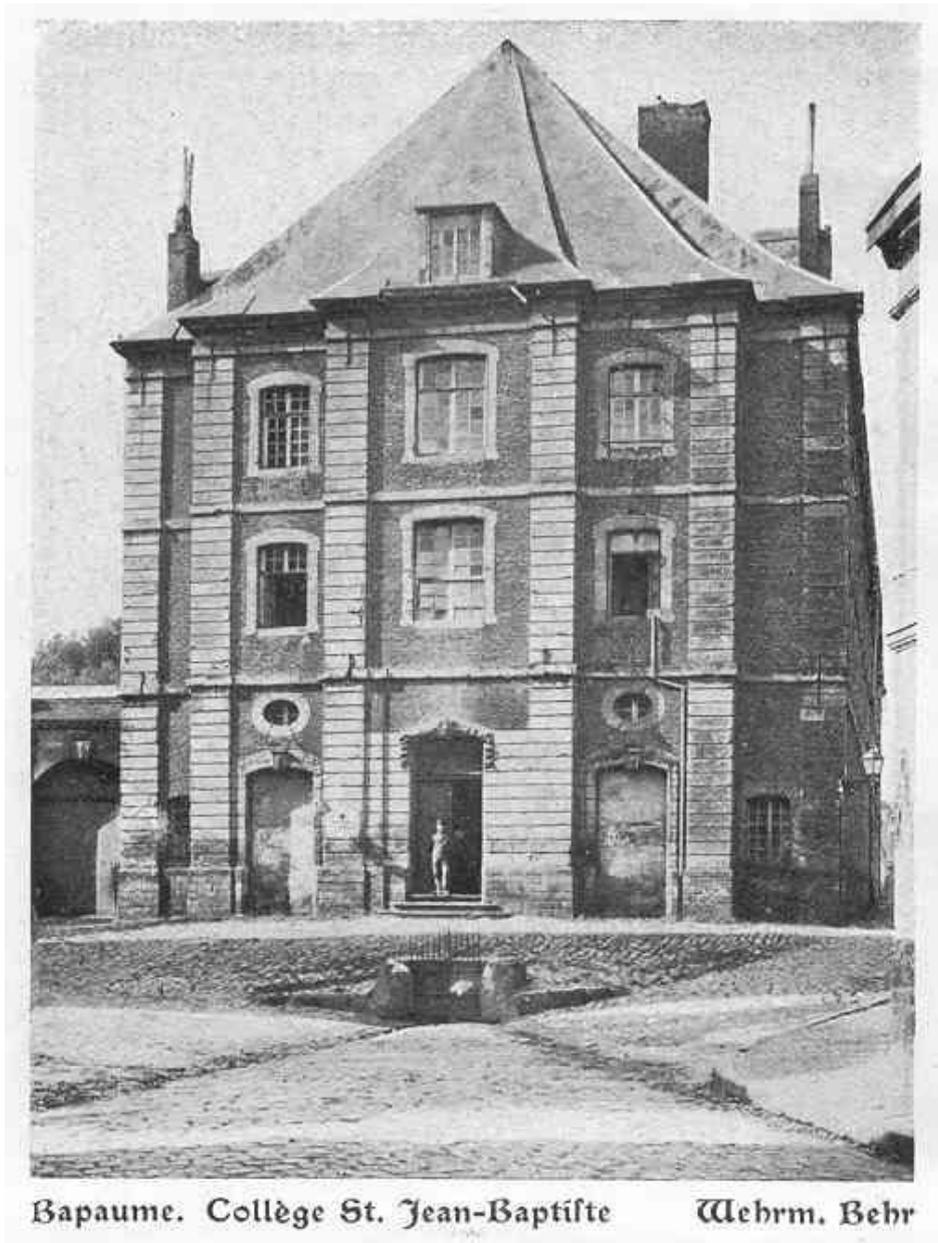
IVR32_20196200946NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume. Collège St. Jean-Baptiste Wehrm. Behr

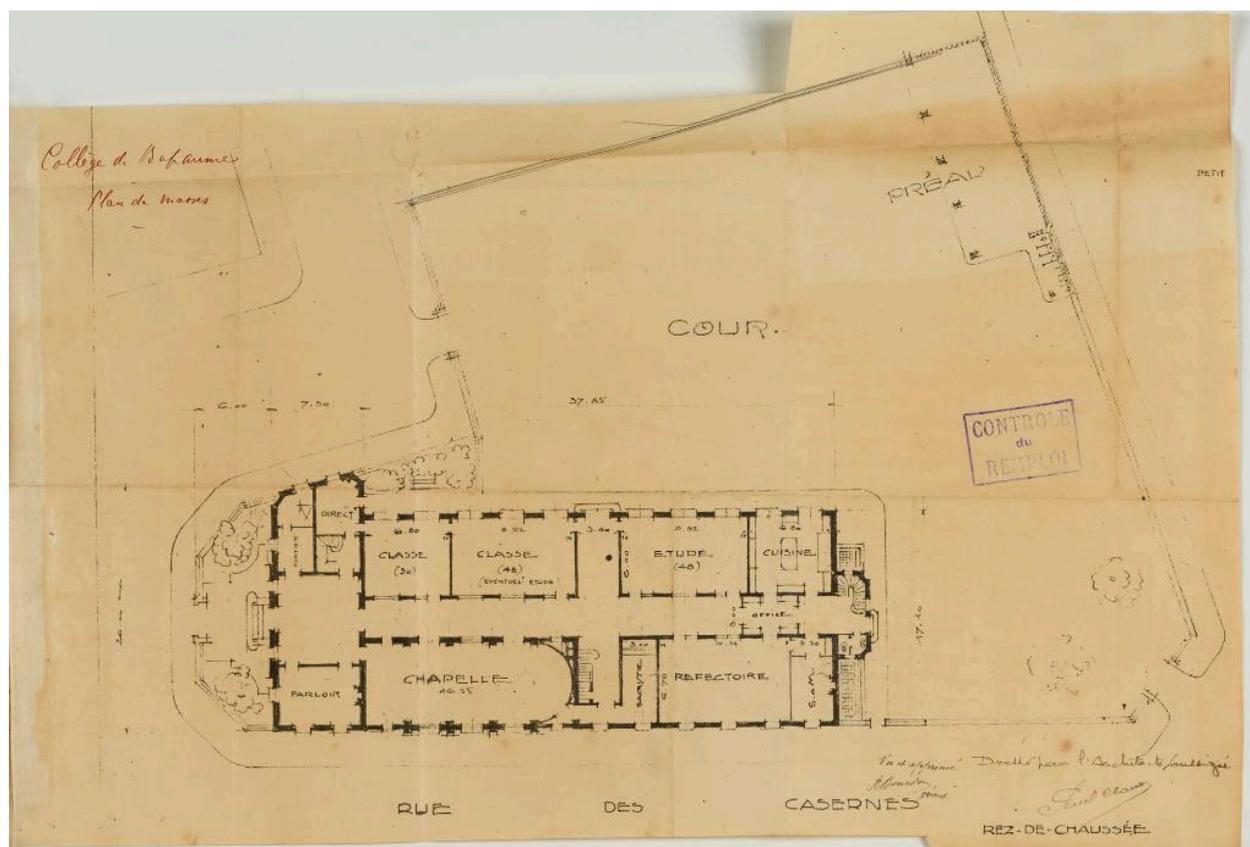
Bapaume - Collège St Jean-Baptiste - Wehrm. Behr. [Wehrmacht Berichtigung]. Photographie, vers 1915. (coll. part.).

IVR32_20196200943NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
tous droits réservés



Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Eugène Rousseau (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

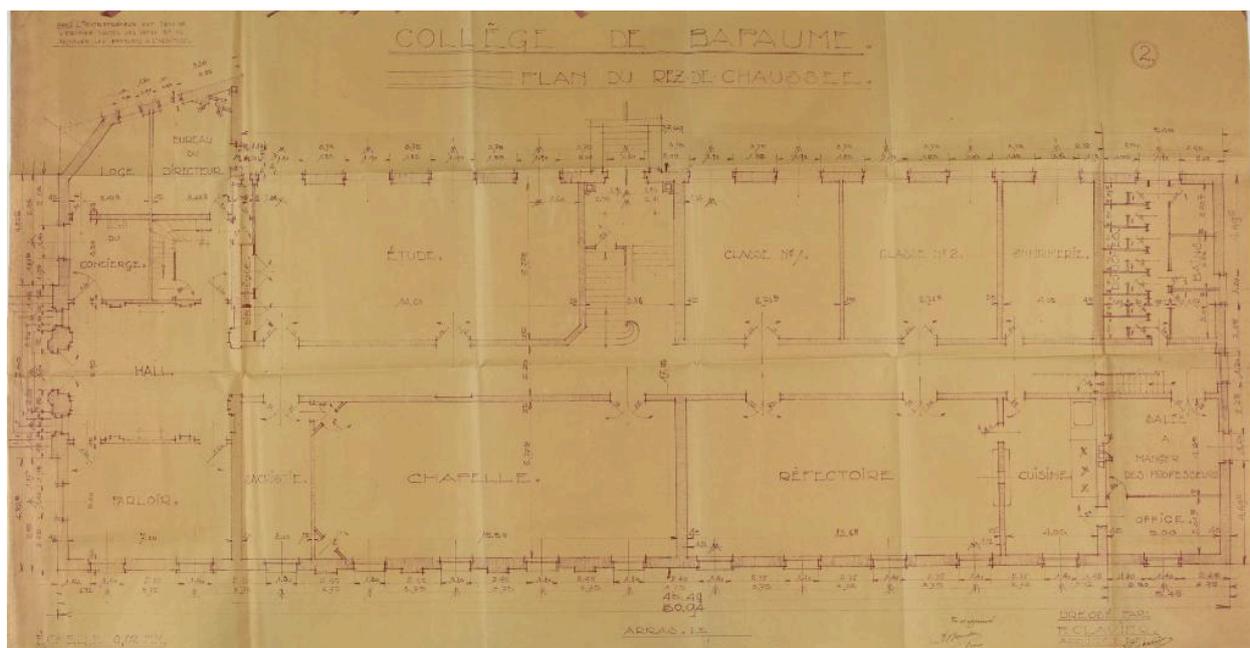
10R9/100

IVR32_20216200216NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n° 1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

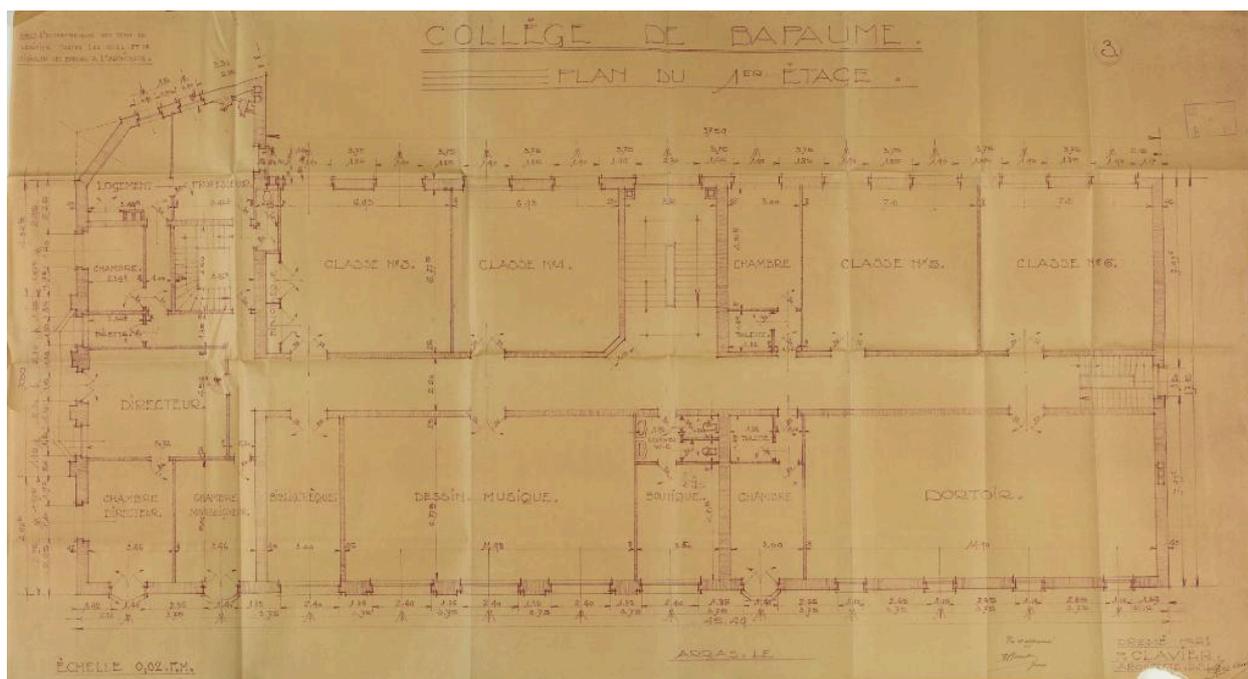
10R9/100

IVR32_20216200218NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n° 1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

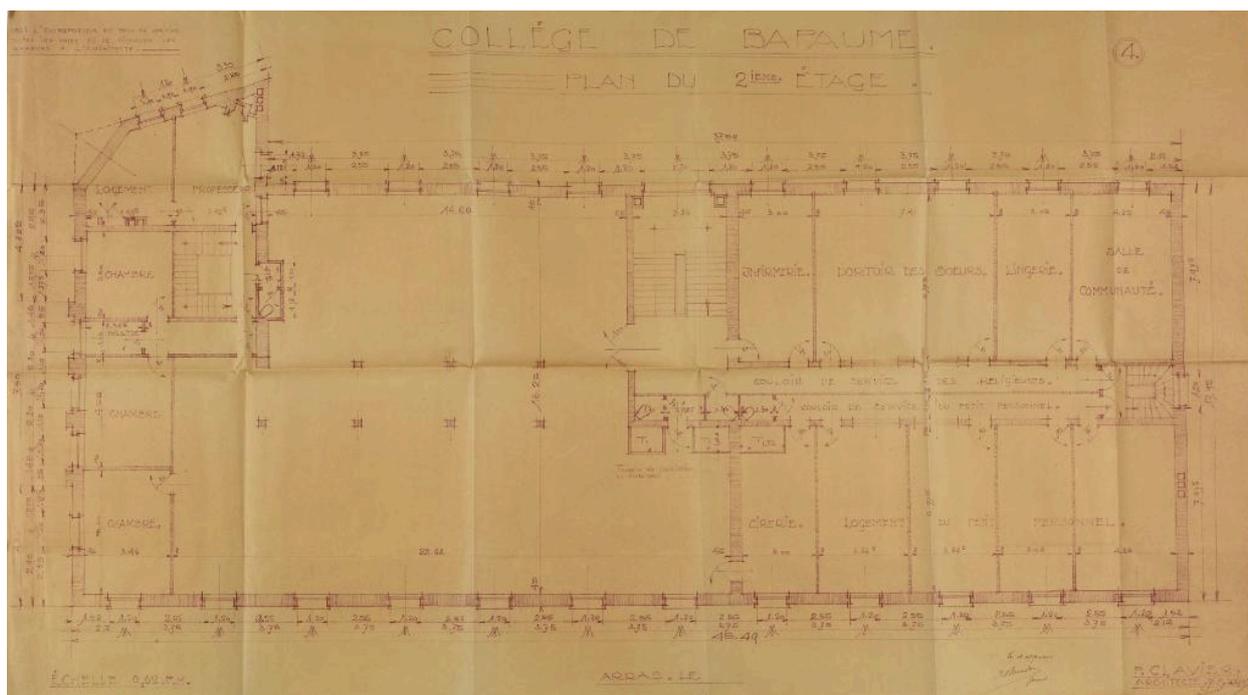
10R9/100

IVR32_20216200219NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n° 1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

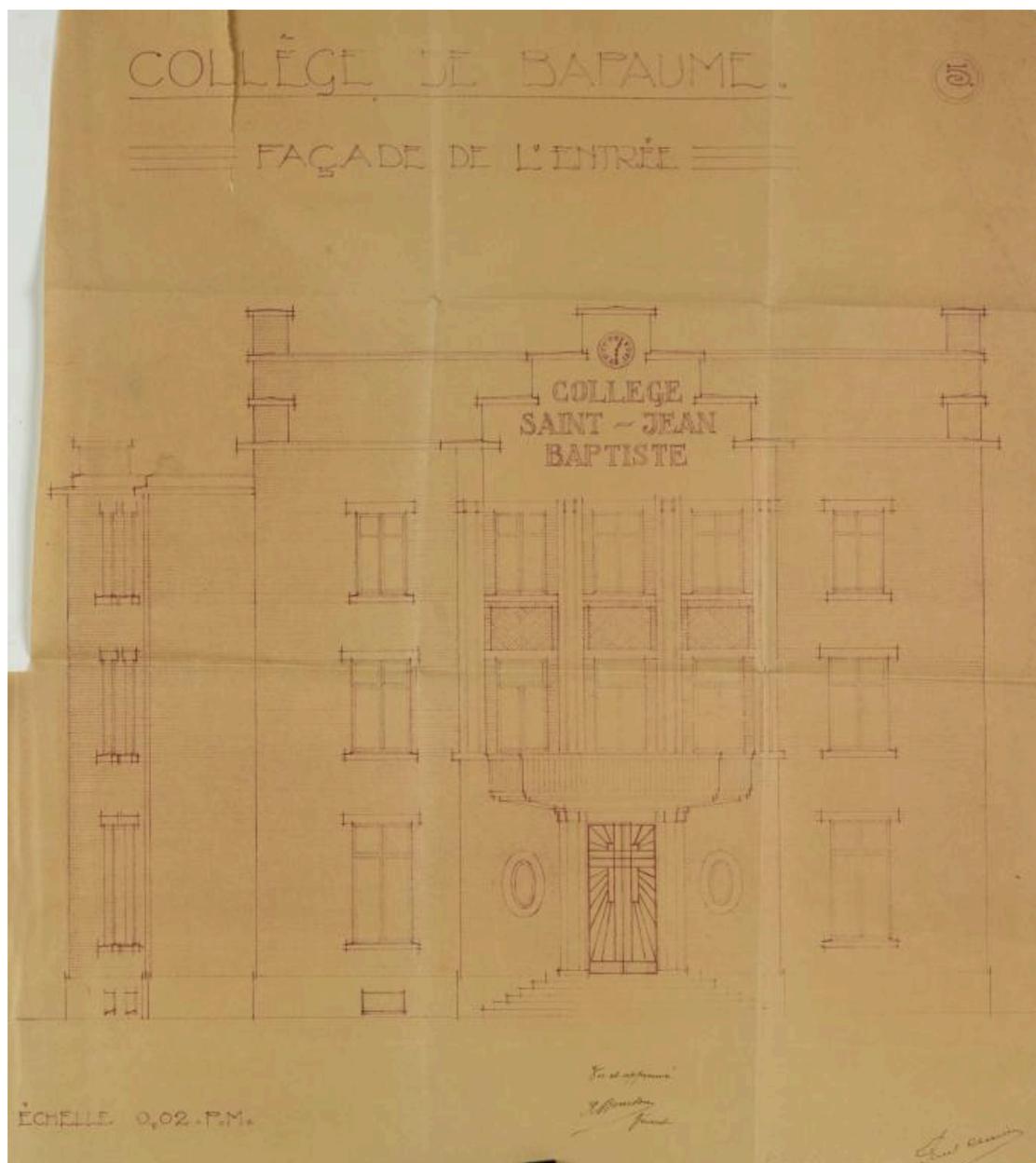
10R9/100

IVR32_20216200220NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

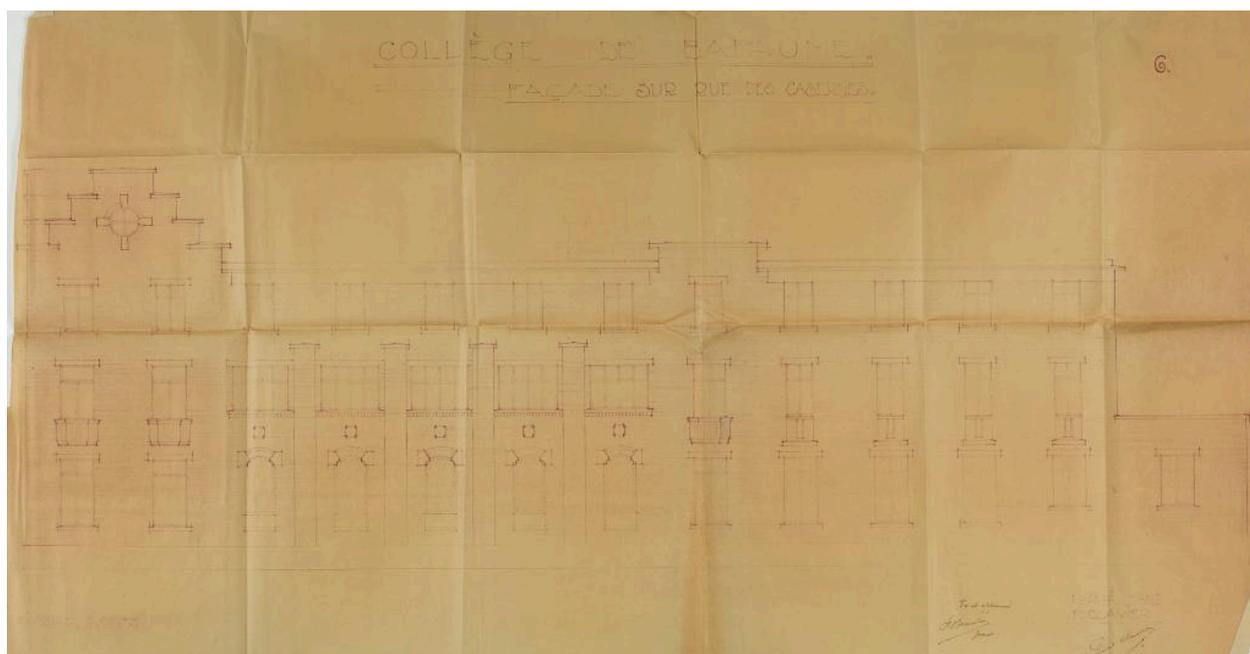
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- 10R9/100

IVR32_20216200221NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

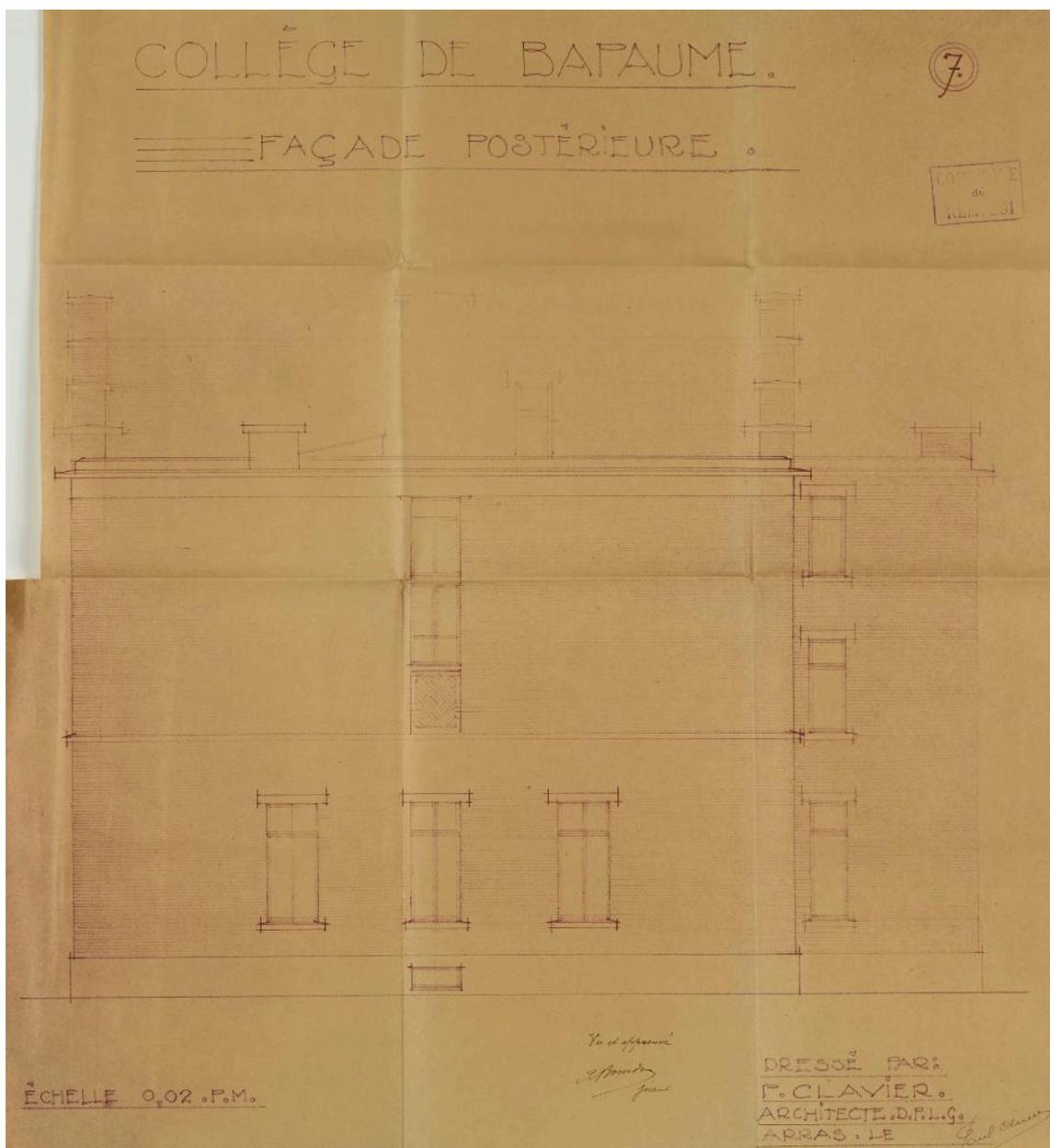
10R9/100

IVR32_20216200222NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

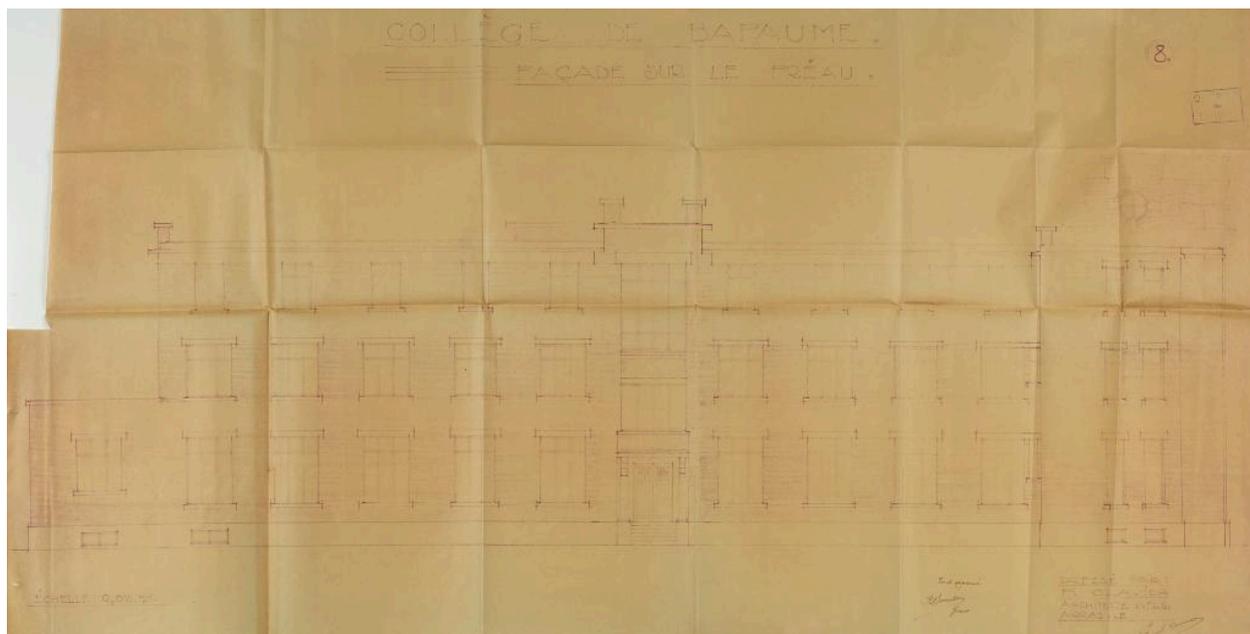
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maitre d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- 10R9/100

IVR32_20216200223NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

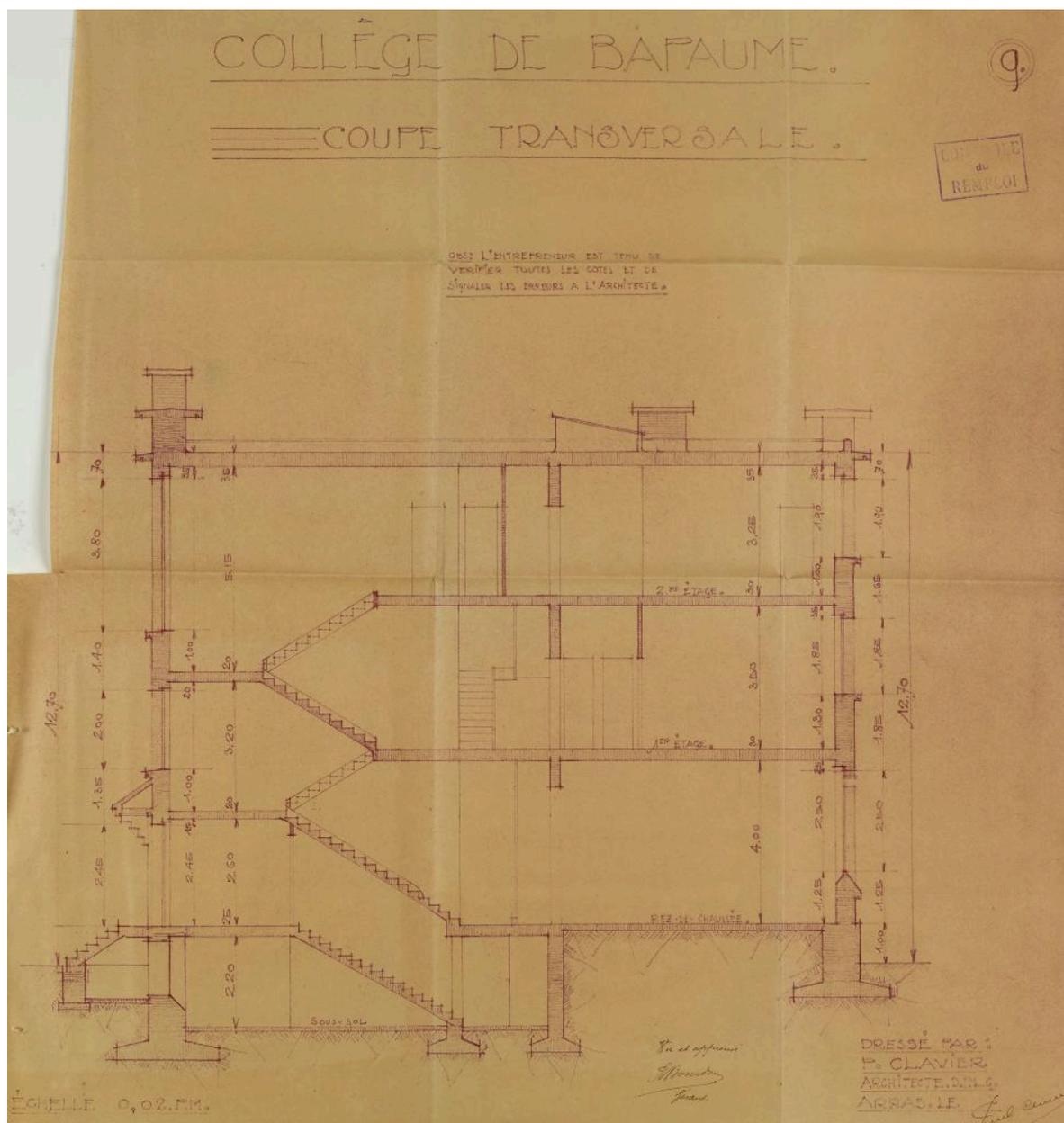
10R9/100

IVR32_20216200224NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/100, dossier n°1520 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais : collège de Bapaume. Devis descriptif, devis, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Collège de Bapaume. Plan de masse. Signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du rez-de-chaussée - 2. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 1er étage - 3. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Plan du 2ème étage - 4. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- Collège de Bapaume. Façade de l'entrée - 5. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.

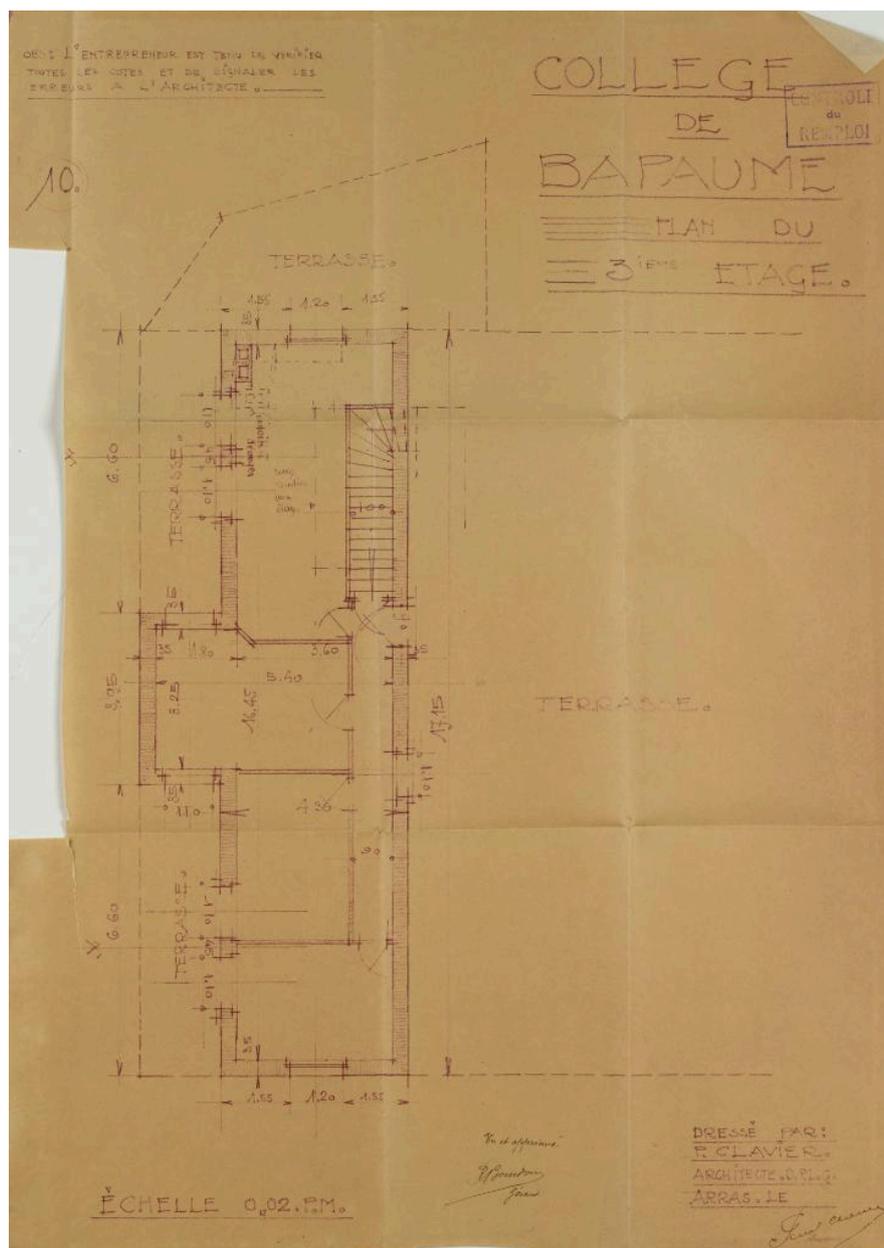
- Collège de Bapaume. Façade sur rue des casernes - 6. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade postérieure - 7. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Façade sur le préau - 8. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Coupe transversale - 9. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
 - Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date.
- 10R9/100

IVR32_20216200225NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège de Bapaume. Plan du 3ème étage - 10. Plan à l'échelle 0,02 P.M., signé par le maître d'ouvrage et Paul Clavier (architecte), sans date. (AD Pas de Calais, 10R9/100, dossier n°1520).

IVR32_20216200226NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bapaume (P de C) : Institution Saint Jean Baptiste - vue d'ensemble. CPA, vers 1935 (Coll. Part).

IVR32_20196200945NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

tous droits réservés



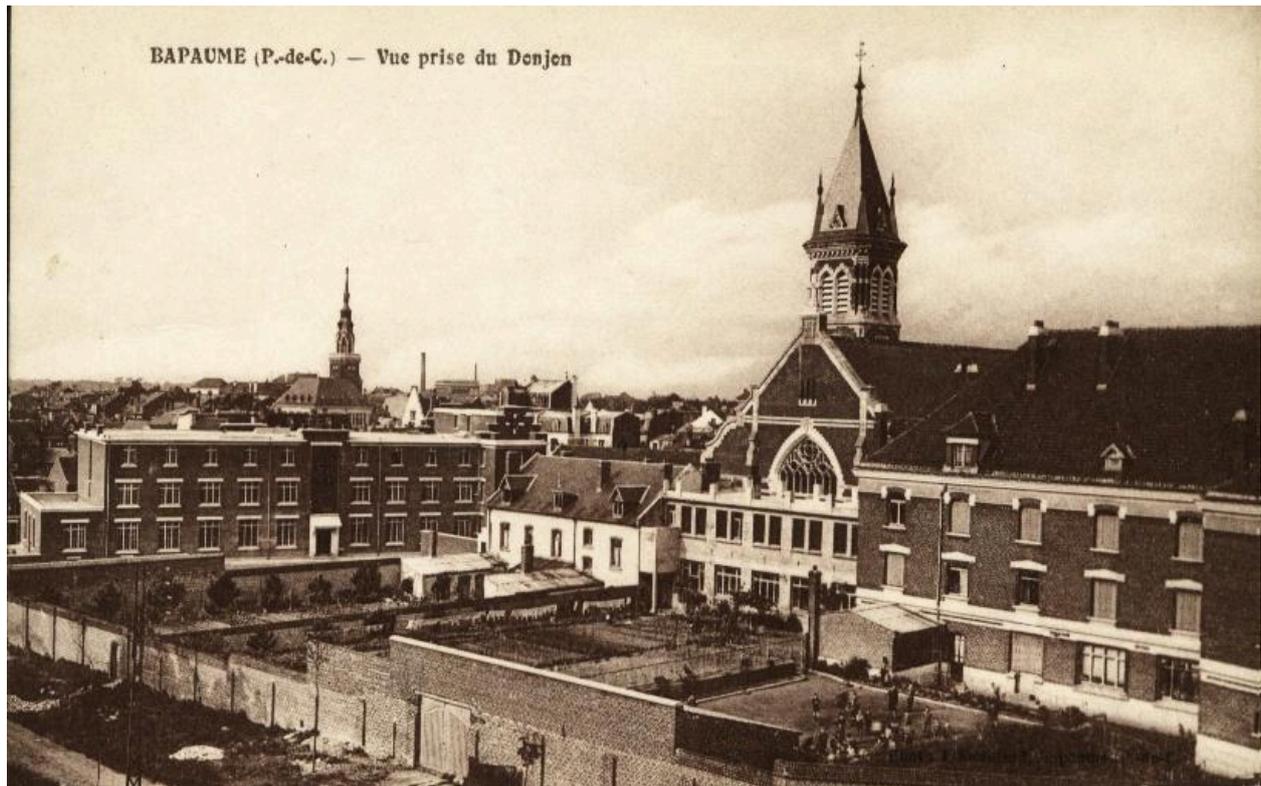
Bapaume (P de C) - Institution Saint Jean Baptiste : cour de récréation. CPA, vers 1935 (Coll. Part).

IVR32_20196200944NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
tous droits réservés



Bapaume (P de C) : vue prise du donjon. CPA, vers 1935 (Coll. Part).

IVR32_20196200942NUC1A

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade principale avec la pieta sculptée en 1947. Photographie (coll.part).

IVR32_20206200029NUCAB

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de face de l'ensemble des bâtiments du collège depuis la place de l'église.

IVR32_20226200043NUCA

Auteur de l'illustration : Marc Kérignard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de profil de l'ensemble des bâtiments du collège depuis la place de l'église.

IVR32_20226200044NUCA

Auteur de l'illustration : Marc Kérignard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pavillon de l'entrée et de l'administration : façade sur la place de l'église.

IVR32_20196200364NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sur la façade place de l'église et la façade rue des casernes.

IVR32_20216200592NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la place de l'église de l'extension construite en 2012.

IVR32_20216200573NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la façade rue des casernes.

IVR32_20216200575NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour et des façades arrières.

IVR32_20196200781NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du décor du fronton.

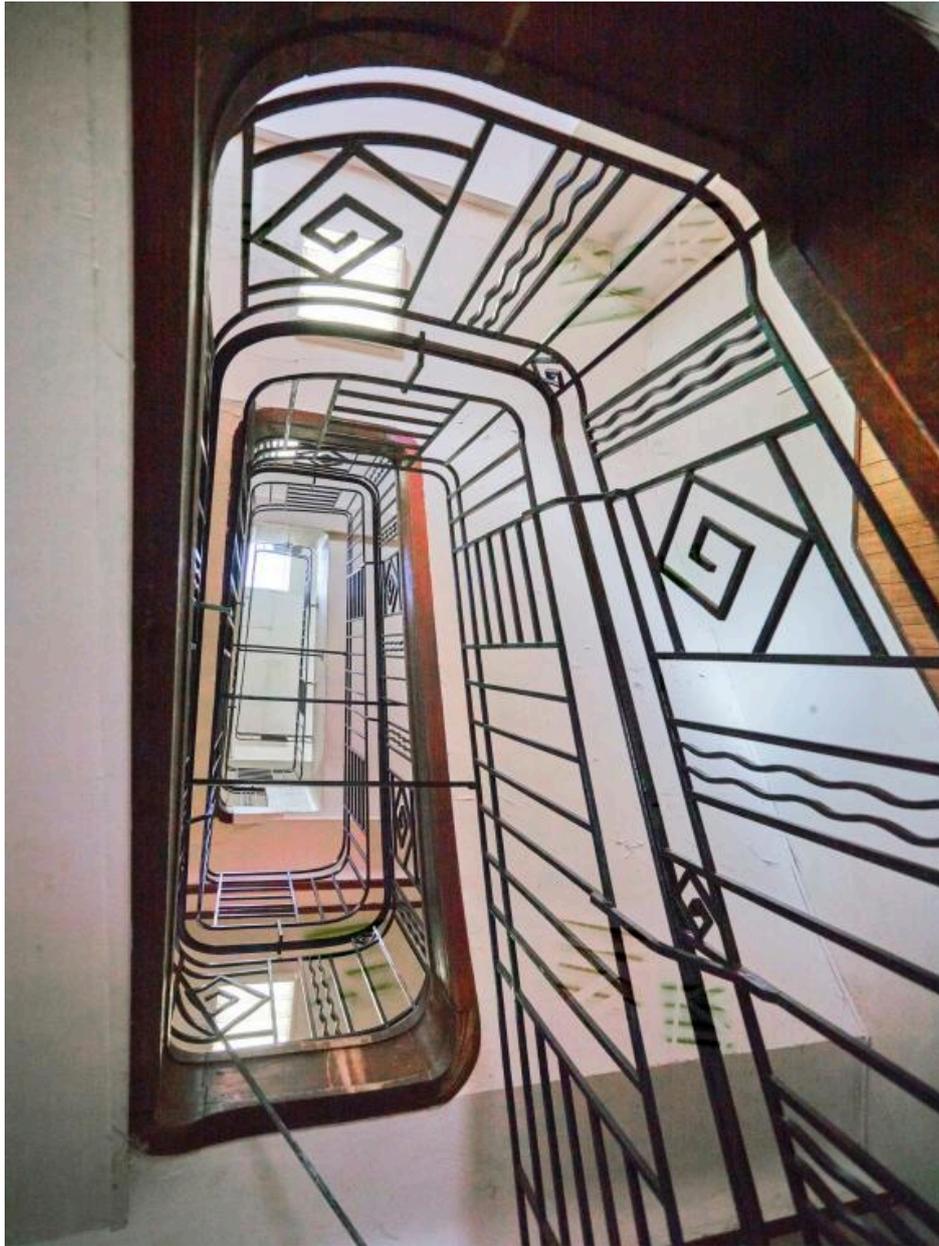
IVR32_20196200365NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe depuis le rez-de-chaussée.

IVR32_20196200779NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe, vue plongeante.

IVR32_20196200368NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'escalier principal qui dessert les salles de classe : départ de la rampe.

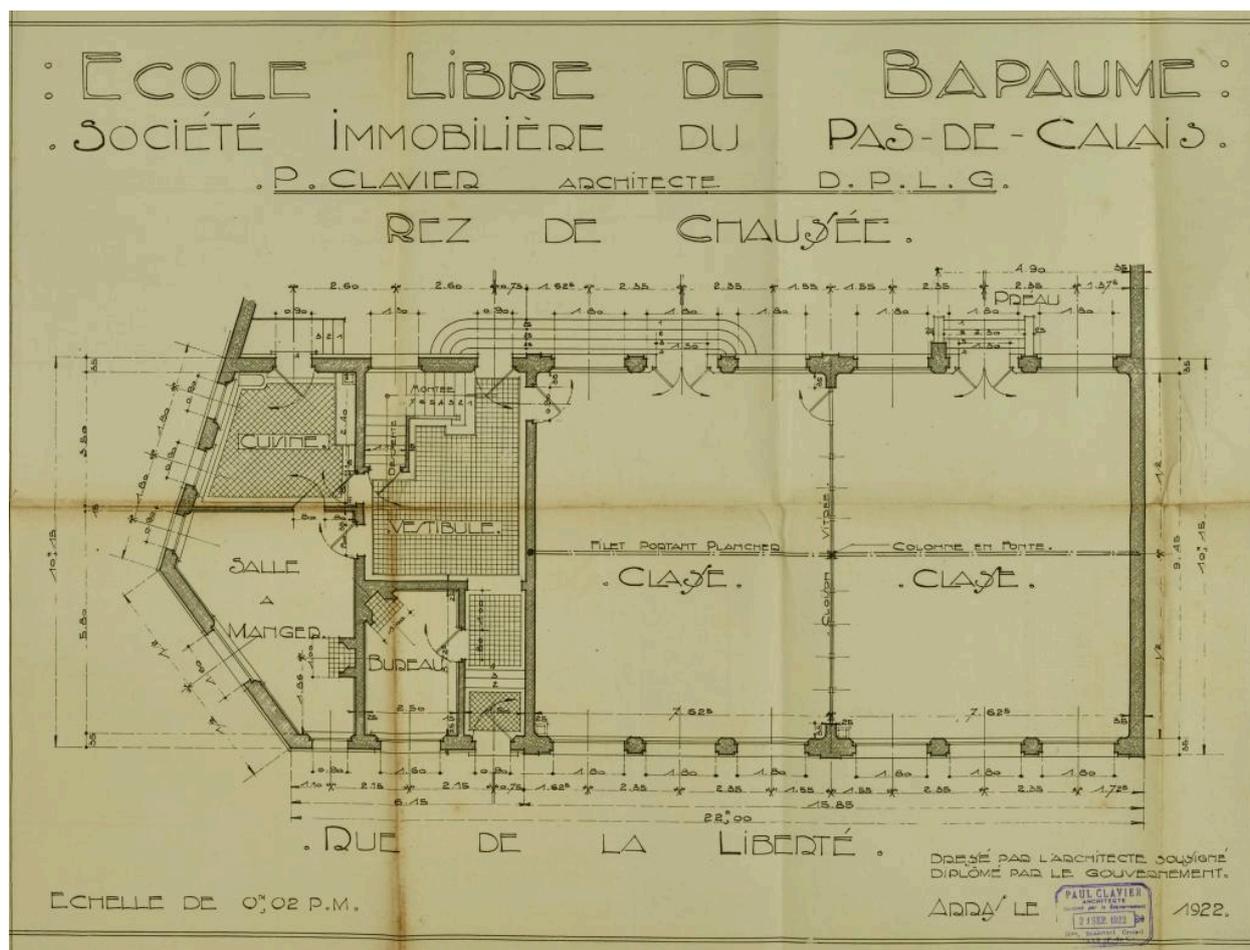
IVR32_20196200908NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : rez-de-chaussée. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/44, dossier n°654).

Référence du document reproduit :

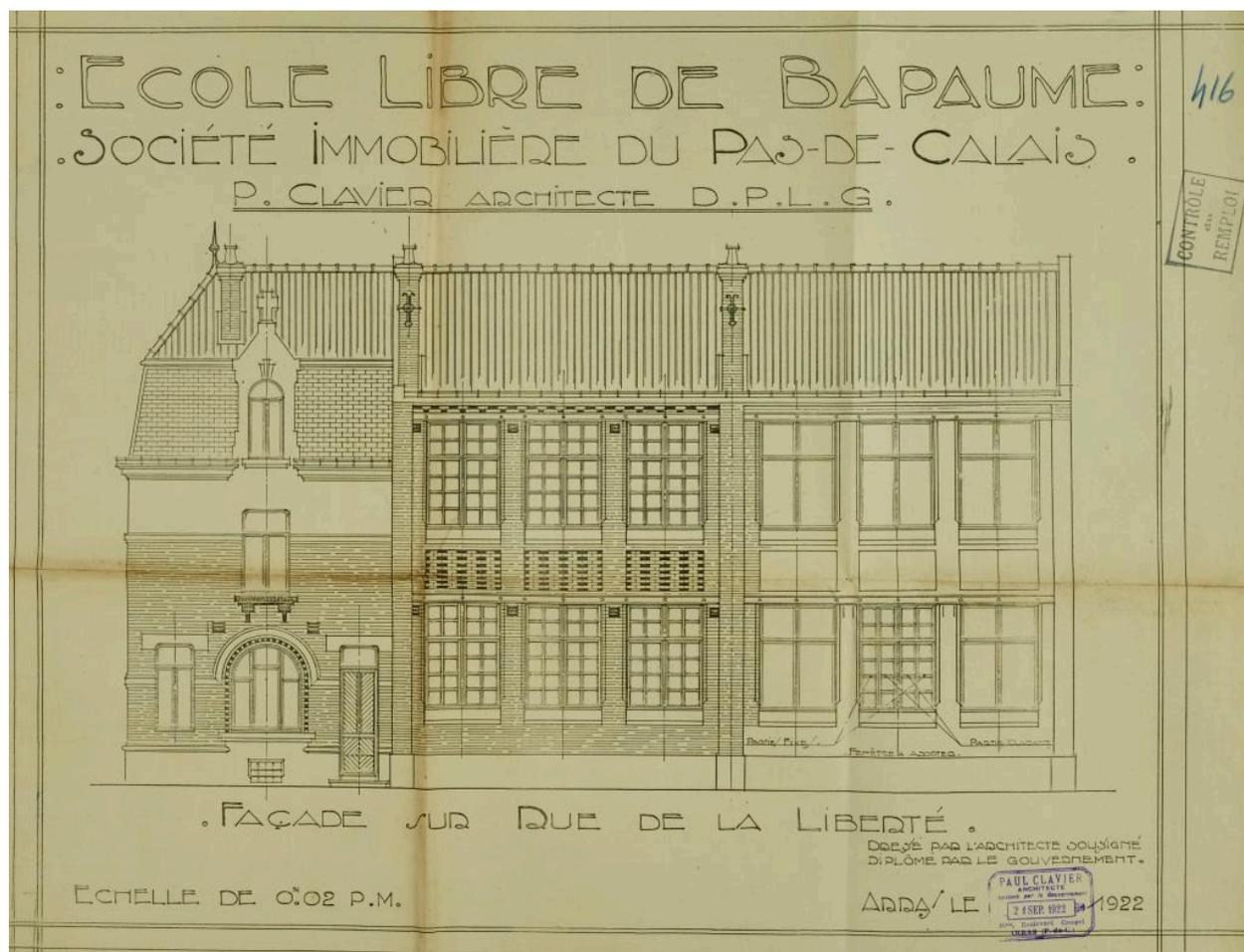
- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/44, dossier n°654 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais - École libre de Bapaume : devis, plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : rez-de-chaussée. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : façade sur rue de La liberté. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.

IVR32_20216200354NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : façade rue de la Liberté. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/44, dossier n°654).

Référence du document reproduit :

- Série 10R : Reconstruction - sous-série 10R9 : dossiers de particuliers. **10R9/44, dossier n°654 : dossier de dommages de guerre de la Société Immobilière du Pas-de-Calais - École libre de Bapaume : devis, plans.**
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : rez-de-chaussée. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.
 - École libre de Bapaume - Société Immobilière du Pas-de-Calais. P. Clavier architecte D.P.L.G. : façade sur rue de La liberté. Signé et daté par l'architecte le 21 septembre 1922.

IVR32_20216200353NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation